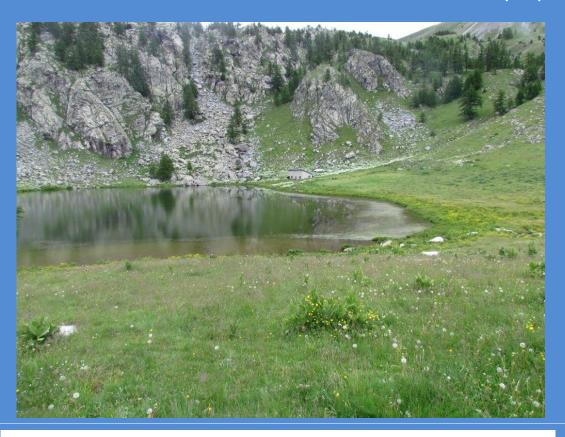




# Site du lac des Grenouilles

**Tende** (06)



Les espaces agro-pastoraux occupent plus de la moitié du territoire du Parc. Les Conservatoires botaniques nationaux y ont mené une étude concernant les zones humides (dans le cadre d'un projet européen ALCOTRA Paysage).

Il s'agit d'un état des lieux mené durant l'été 2014. La difficulté est de savoir si les pratiques actuelles permettent de préserver les paysages ou au contraire les détériorent, et de quand datent les dégradations observées. Ainsi, il s'agit, en concertation avec le berger et l'éleveur, de mieux comprendre les pratiques à maintenir ou à améliorer à l'avenir, en tenant compte des contraintes, besoins ou obligations pour la conduite des troupeaux.

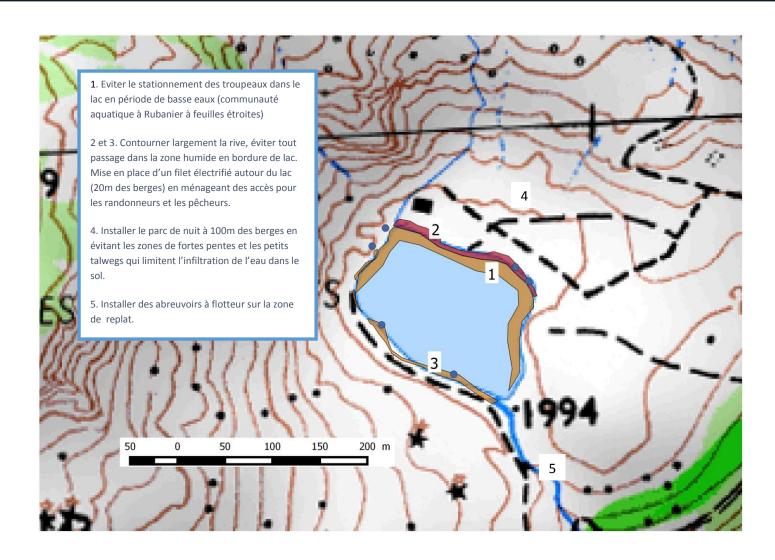


## 2014

Parmi les zones humides remarquables présentes sur le territoire du Parc, les bas marais à *Carex bicolor* sont les plus remarquables : très rares, hérités de la période des glaciations, en limite de répartition sud, ils abritent plusieurs espèces protégées. Mais tous les autres types de zones humides méritent également notre attention : ce sont des milieux fragiles et sensibles.

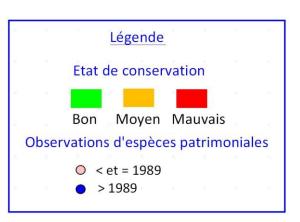
Ci-contre : aire de répartition des basmarais à *Carex bicolor* 

#### ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET RECOMMANDATIONS DE GESTION



#### Le vallon en deux mots

Le site est globalement dans un état de conservation défavorable. On constate une eutrophisation des habitats humides et un déclin des bas-marais acides ceinturant le lac, qui abritent une espèce protégée. La végétation aquatique flottante est également menacée par l'eutrophisation.



#### **ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET RECOMMANDATIONS DE GESTION**





Stationnement du troupeau

Le lac abrite le Rubanier à feuilles étroites, une plante aquatique peu commune de nos montagnes. Le passage du troupeau dans l'eau du lac en période de basses eaux induit une eutrophisation et une altération de la qualité des eaux.



- Présence d'espèces patrimoniales
- Présence d'habitats eutrophes
- Stationnement du troupeau

La végétation de ceinture du lac est normalement occupée par un bas-marais acide à Laîche noire. Cependant, en raison d'une eutrophisation du milieu due au stationnement du troupeau, cet habitat s'est réduit à un liseret et a été supplanté par une prairie humide à populage des marais. La Laîche courte arrive toutefois encore à se maintenir sur les berges du lac.



#### Présence d'espèces patrimoniales

Un bas-marais acide réduit à un liseret se maintient sur les berges du lac. Il abrite la Laîche courte.

#### Qu'est-ce que l'état de conservation d'un habitat ?

Mesurer l'état de conservation d'un habitat équivaut à évaluer sa santé, son fonctionnement. Par exemple, une zone humide a besoin d'eau pour fonctionner. La quantité d'eau peut varier ainsi que sa qualité, ce qui affecte directement le fonctionnement du milieu et sa pérennité, donc sa conservation. L'habitat est une unité de végétation qui résulte des multiples facteurs du milieu (l'eau, la lumière, les nutriments...). Quand une tourbière est en mauvais état de conservation, cela signifie que son fonctionnement ne permet plus son maintien, elle sera remplacée par un habitat de moindre valeur patrimoniale en termes de biodiversité.

### LES RICHESSES FLORISTIQUES



Imprimé sur du papier 100 % recyclé – Mars 2017 – Parc national du Mercantour